



Réunion du 3 juin 2010 à Nice au MIN

Le président Michel VASSALLO ouvre la séance en souhaitant à tous la bienvenue.

Appel des membres :

Présents : Madame DEWARLINCOURT
Messieurs BERNIER, N.IONNIKOFF, PERRET, TOUSSAINT,
VASSALLO, LONGETTI, SAVELLI, MUZZIN, BLAIVE,
O. IONNIKOFF, CUSSY, BOURGUIGNON

Excusé : Monsieur ESPIEU

Invité : Monsieur P. RISSO

Clubs représentés :

ASPTT/SC **GRASSE - NICE** CPC - LA SEMEUSE **NICE - LE CANNET** CA - ES
VILLENEUVE-LOUBET - STELLA SPORT **MENTON - MOUANS-SARTOUX -**
TRINITE SPORTS.

Ordre du jour :

- Point sur la trésorerie et organisation de la tenue de la trésorerie
- Point sur les commissions
- Point sur les dernières compétitions de la saison
- Questions diverses

◆ ◆ ◆

Michel TOUSSAINT assure le secrétariat de séance.

Approbation du CR du 6 Mai 2010 :

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

◆ ◆ ◆

Mot du Président:

Michel VASSALLO félicite le Président du NICE CPC pour l'accession de l'équipe 1 en PRO A. Une première depuis la création de cette division de l'élite nationale. Félicitations également au club d'ANTIBES pour la montée en Nationale 1. De nombreux joueurs se sont distingués en compétition individuelle. On notera le beau parcours de la poussine du club de GRASSE, Colyne MOULIN.

L'assemblée générale se déroulera le samedi 11 septembre 2010 à Mandelieu, à la maison des sports.

Point sur la Trésorerie :

La tenue de la trésorerie est organisée ainsi :

François SAVELLI, Trésorier du CDAM, assure les écritures comptables et présente les documents financiers, ainsi que les bilans.

Nikita IONNIKOFF a en charge la facturation aux clubs. Première facture le 15 octobre, puis tous les mois.

Michel VASSALLO réceptionne les chèques, procède au dépôt en banque et suit les comptes bancaires grâce aux relevés. Il est seul détenteur du chéquier du CDAM, ainsi **toutes les demandes de remboursement doivent lui parvenir.**

Le Président du CDAM commente les derniers événements sur la trésorerie.

Le remboursement des sommes réclamées pour la saison 2009-2010 a été effectué par un chèque de banque ; ce qui permet de faire face aux échéances de fin de saison, ainsi qu'aux arriérés de dettes à la Ligue.

Un pointage est en cours sur la saison 2008-2009.

Un décompte sera envoyé :

- pour remboursement des sommes dues,
- pour justification de dépenses,
- restitution du matériel acheté par la CDAM.

Certaines dépenses effectuées au profit de la Ligue CA ont été réglées par le CDAM. Une analyse va être menée pour savoir si des remboursements correspondants ont bien été demandés à la Ligue et la situation sera étudiée avec le bureau de la Ligue



Point sur les commissions :

Commission Jeunes et Techniques :

Le président de cette commission, JR BLAIVE commente la réunion du 28/5/2010. Les clubs ont été destinataires du compte rendu.

JR BLAIVE va rencontrer les clubs des AM pour leur faire connaître les compétitions départementales.

Le règlement du challenge jeunes par équipes sera revu.

Les AM participeront aux inter-comités en Haute Savoie (La Roche sur Foron).



Point sur les compétitions :

CRITERIUM FEDERAL

Les finales départementales organisées à Menton ont connues peu d'intérêt, en particulier pour le tableau TS et le tableau 3^{ème} série.

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Les titres départementaux par équipes se sont déroulés le 30 mai à Nice DUFY.
Les titres de R2 également à Nice DUFY.

Il est rappelé que la participation à la journée des titres est obligatoire pour une équipe qui va monter en division supérieure.

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES POUSSINS-BENJAMINS

Les finales se sont très bien déroulées, le dimanche 16 mai à Nice salle Dufy.

COUPE DES ALPES MARITIMES

Les finales se sont déroulées à NICE DUFY le 30 mai.

◆ ◆ ◆

La prochaine réunion est fixée le mardi 29 juin 2010 à 20h au MIN

◆ ◆ ◆

Le Président lève la séance à 22 H 30

◆ ◆ ◆

Le Président

Le Secrétaire de séance

Michel VASSALO

Michel TOUSSAINT